

Vivons « Saint Genis »

Bulletin municipal n° 41

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi 14h-18h Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83 mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES:

Pompiers: 18 SAMU: 15

Gendarmerie: 04 74 70 50 17 **Médecin de garde**: 116117 **Pharmacie de garde**: 3237

SERVICES:

Médiathèque: 04 74 26 22 56 mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30-16h Mercredi : 14h-17h30 Vendredi : 13h30-17h Samedi : 10h-12h15

Ecole publique: 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• Sacs noirs:

Route de St Laurent :
Mercredi matin
Route de Lyon et route de
Duerne : lundi matin
Autres secteurs de la commune :
Jeudi

Sacs jaunes

1 mardi sur 2 les semaines paires Route de Lyon et route de Duerne : 1 lundi sur 2 les semaines

paires.

Déchèteries: 04 74 26 28 88

Compte-rendu conseil du 31/05/24

Absente: Cindy GUIOTTO (procuration à Alexis BADOIL).

<u>Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police :</u>

Le devis pour la réalisation des chicanes définitives de la « route de Duerne » s'élève à 9 140 € HT soit un montant de 4 570 € pour la commune de St Genis (l'autre partie étant à la charge de la commune de Ste Foy). Une demande de subvention au titre des amendes de police va être déposée et les travaux pourront certainement être faits à l'automne.

<u>Présentation de l'outil PENAP (Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains)</u> :

Ce dispositif permet aux communes de définir un périmètre de protection forte des zones d'activités agricoles, interdisant de façon quasi irréversible toute construction dans les secteurs concernées (zones A et N du Plan Local d'Urbanisme - PLU).

La commune n'étant pas confrontée à une forte spéculation foncière et ne jugeant pas l'outil PENAP nécessaire au maintien de notre agriculture (rôle de notre PLU), les élus ne souhaitent pas s'engager, pour l'instant, dans cette démarche (vote à l'unanimité).

- 1



Compte-rendu conseil (suite)

Validation du document unique des risques professionnels :

En qualité d'employeur, la commune est dans l'obligation d'assurer la sécurité et de protéger la santé de ses salariés. L'établissement du document unique des risques professionnels concerne tous les agents communaux et est obligatoire. Le conseil municipal valide ce document.

Point sur les travaux et projet en cours :

Lotissement communal: cinq compromis de vente ont été signés à ce jour. Les travaux d'enfouissement de la ligne électrique et le raccordement au réseau sont terminés. Merci aux habitants gênés par le bruit des groupes électrogènes, jour et nuit pendant près d'une semaine, d'avoir fait preuve de patience et de compréhension. La dépose des poteaux situés sur le lotissement est prévue courant juin.

Projet OPAC: les fondations sont en partie coulées ; la construction suivra en fonction du planning établi.

<u>Cour ex-cure</u>: la mise en place de dalles béton alvéolées avec un remplissage de gravillons est terminée. Reste à prévoir la pose de jardinières pour agrémenter cet espace qui dessert six logements communaux.





Compte-rendu des commissions :

Ecole: Madame Christine KEDZIA sera la nouvelle enseignante pour la 3^{ème} classe qui ouvrira en septembre. Le mobilier nécessaire (tables et chaises) a été commandé.

CCMDL: la participation de la Communauté de communes au Groupement de Défense Sanitaire (GDS) a été fixée à 3 680 € pour l'année 2024 pour la lutte contre le frelon asiatique et le piégeage.

Il est prévu que les chambres d'agriculture rédigent un document-cadre sur les projets d'agrivoltaïsme (pose de panneaux photovoltaïques sur les terrains agricoles) qui pourraient être autorisés ou non sur le territoire. La fête de l'agriculture organisée par les jeunes agriculteurs du Rhône aura lieu les 7 et 8 septembre à Pomeys.

<u>CCMDL - PAT</u>: le plan d'actions du Projet Alimentaire Territorial (PAT) continue à être élaboré avec les acteurs de l'alimentation. Les initiatives et projets ne manquent pas.

L'objectif principal est de garantir à tous les habitants du territoire un approvisionnement en produits alimentaires sains et locaux, avec un modèle juste et économiquement équitable, durable et responsable.



Compte-rendu conseil (suite)

<u>Conseil Municipal Enfants</u>: grâce à leurs idées et leur travail, le CM enfants a redonné un second souffle à cet abribus. Merci à eux pour cette initiative. Bravo pour cette belle réalisation artistique.









Informations et questions diverses :

<u>Mutuelle ACTIOM</u>: la première permanence du 10 juin est déjà complète ; la prochaine aura lieu le 17 juin, n'oubliez pas de prendre rendez-vous auprès de la mairie.

<u>Visite de la caserne des pompiers de Ste Foy</u>: le conseil a été invité le 22 avril à la visite de la caserne de Ste Foy. A cette occasion, le bilan des interventions 2023 sur la commune nous a été présenté. Nous les remercions pour l'accueil et leur travail de bénévoles au quotidien.

<u>Elections Européennes</u> : le bureau de vote sera ouvert le **dimanche 9 juin de 8h à 18h**. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité pour venir voter.

Prochaine réunion le vendredi 12 juillet à 20h30.



Vie municipale et associative

NON DISTRIBUTION DU COURRIER PAR LA POSTE : pour les personnes concernées par la non distribution du courrier depuis plusieurs semaines, il est possible de signer une plainte « collective » auprès de la gendarmerie de St Laurent de Chamousset.

<u>« A.S.S.G</u> : l'assemblée générale de l'A.S.S.G aura lieu le **vendredi 14 juin à 19h à la salle de l'amitié**, suivie d'un repas sur inscriptions auprès de Reynald avant le 5 juin. Pour continuer à exister, l'A.S.S.G a besoin de remplacer trois membres de son bureau qui sont démissionnaires (le président et les 2 secrétaires). L'équipe restant en place a vraiment besoin de vous, il en va du devenir de vos activités. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos responsables pour plus de renseignements. »

« CLUB DE L'AMITIÉ: le club de l'amitié organise un concours de pétanque ouvert à tous, le samedi 15 juin à 13h30 sur le terrain vers la médiathèque. Inscriptions 18 € par doublette – en 3 parties – toutes les équipes seront primées. Buvette, café et gâteaux seront aussi à votre disposition. »

« FESTIVAL M2P: cette année verra la 3^{ème} édition du Festival Artistique M2P et qui accueillera Sanseverino, Nour, Bernard Froment, Eric Bonin, etc. pour n'en citer que quelques-uns. L'an dernier nous avons accueilli plus de 250 participants qui ont eu la joie de découvrir des artistes de talents que la musique, la peinture, domaines aussi variés ou Cet évènement se déroule les 15 et 16 juin au Clos Saint Joseph, 205 chemin de Rossand à Saint Genis l'argentière. Programme et inscriptions: m2pfestival@gmail.com - 06 38 57 95 13 (voir flyer joint). »

<u>FÊTE DES MÈRES</u>: comme traditionnellement, la municipalité a décidé d'honorer les mamans. Après le discours de M. le Maire, le conseil municipal enfants a raconté l'historique de cette belle fête puis nous avons eu le plaisir d'entendre 3 chansons interprétées par « MontGospel » (groupe st genois, orchestré par Alain RAKOTO). Chaque maman présente s'est ensuite vu remettre une plante et la matinée s'est terminée par le verre de l'amitié.







Vie municipale et associative

<u>« ASSOCIATION JAQUADI</u> : l'association des parents d'élèves vous remercie pour les dons de livres. La bourse aux livres du 5 mai a été un succès. Vous pouvez toujours donner vos livres pour la prochaine bourse qui aura lieu le **dimanche 6 octobre**.





AU PROGRAMME À LA MÉDIATHÈQUE "LE MARQUE PAGE "

Atelier tricotilien: mercredi 12 juin de 15h à 17h

Que vous soyez novices ou amateurs, découvrez les bases du crochet ou continuez votre ouvrage lors d'un **moment convivial!** Compter ses rangs, monter ses mailles et tisser du lien, voici le programme que vous propose Gilda. Si vous avez de la laine, des crochets à donner, n'hésitez pas!

Ateliers tracas numériques : atelier informatique à la carte : vendredis 14 et 28 juin de 15h à 17h

Vous avez besoin de créer une adresse mail, d'organiser vos photos, vos dossiers sur l'ordinateur, sur le smartphone... N'hésitez pas à rejoindre notre atelier informatique animé par Julien de la Maison du Numérique. Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à vous renseigner et vous inscrire auprès de la médiathèque ou de la mairie.

Apéro musical "les 33 (re)tours du disque vinyle » : vendredi 14 juin de 18h30 à 20h

Rejoignez-nous pour une séance d'écoute unique animée par notre bibliothécaire musical passionné. Plongez dans l'univers fascinant du disque vinyle et redécouvrez le charme de ce format à travers une sélection éclectique de morceaux. Que vous soyez un amateur de vinyles chevronné ou un néophyte curieux, cet apéro musical est l'occasion parfaite pour partager un moment convivial autour de la musique. **Au programme**:

- Explications sur l'histoire et l'évolution du disque vinyle.
- Écoute collective et discussions.

N'hésitez pas à venir avec vos propres vinyles pour les faire découvrir aux autres participants! Entrée libre.

<u>Programmation estivale</u>: cet été, la médiathèque vous propose en partenariat avec les bibliothèques de Ste Foy et St Laurent, des lectures en plein air tous le mois de juillet. Des livres, de la presse, des jeux, installés dans un espace vert, sous des parasols pour le plaisir de la lecture et de partager un moment de détente. Dates et lieux de rendez-vous à venir. Vous pourrez retrouver aussi dans votre médiathèque des ateliers créatifs et ludiques (bracelet brésilien, atelier numérique...).

Retrouvez l'ensemble des actualités et animations du réseau Commonly sur votre site internet : https://commonly.bibenligne.fr

- Réalisation de la publication par la commission informations
 - Lettre éditée et imprimée par la mairie



Focus

LE PARLEMENT EUROPÉEN

Les représentants au parlement européen (720 députés européens à élire cette année) sont élus pour 5 ans et représentent les 450 millions de citoyens des 27 pays de l'Union Européenne: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Depuis 1979, le parlement européen est élu au suffrage universel direct, à la proportionnelle. C'est Simone VEIL qui fut la 1^{ère} présidente du Parlement européen élu au suffrage universel en 1979.

Les **81 députés européens français** se répartissent au parlement dans des groupes constitués par affinité politique. Pour mémoire : 34 listes s'étaient présentées au suffrage des Français en 2019...

Quatre institutions politiques détiennent les pouvoirs exécutif et législatif de l'Union. Le Conseil européen représente les chefs d'État et de gouvernement, le Conseil représente les gouvernements, le Parlement représente les citoyens, et la Commission représente les intérêts européens.

Le traité de Rome, signé le 25 mars 1957 créée la Communauté Economique Européenne (CEE) et prévoit, à terme, des élections au suffrage universel direct, suivant une procédure uniforme dans tous les Etats membres. L'assemblée devient "Parlement européen" en 1962 et joue un rôle consultatif.

Ce n'est qu'avec le traité d'Amsterdam de 1997 qu'il obtient un faible pouvoir législatif, l'autorisant à demander un projet de loi à la Commission européenne. Il peut également exercer un contrôle sur la Commission.

Depuis, les traités successifs ont augmenté le pouvoir du Parlement européen. Aujourd'hui, il joue un rôle de colégislateur avec le Conseil de l'Union européenne et dispose d'importants pouvoirs budgétaires et de contrôle politique.



Etat Civil

MARIAGE:

Le 25 mai : Adelyne ESSERTEL et Johan SALGADO. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.